

Municipalité La Rédemption.

Lundi le, (19) octobre 2020 se tenait à 18h30 au Centre municipal Viateur Labonté la séance extraordinaire du Conseil municipal de La Rédemption.

Assiste à la séance, Mme la Mairesse Sonia Bérubé et Chantal Boucher à titre de secrétaire.

Les conseiller (ès) qui sont présents :

Steve Soucy : Absent

Manon Landry : Présente

André Fournier : Présent

Raynald Bérubé : Présent

Myriam Morissette : Présente

1. Accueil

La séance est ouverte à 18h30 Madame la Mairesse souhaite la bienvenue et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution #20-163

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. DG PAR INTÉRIM RENOUVELEMENT DE L'ENTENTE

JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2020.

Résolution# 20-164

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à la majorité d'accepter de reconduire Mme Chantal Boucher jusqu'au 15 décembre 2020 au poste de directrice générale et secrétaire trésorière.

Opposition du conseiller no (3) André Fournier

En accord

Le conseiller no (4) Raynald Bérubé

Les conseillères no (2) Manon Landry et no (6) Myriam Morissette

4. Prochaine séance

Lundi le 2 novembre 2020 à 20h00

5. **Levé de la séance**
Résolution#20-165

Après la période de questions, il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité de lever la séance à 18h34.

Je, Sonia Bérubé, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Sonia Bérubé, Mairesse

**Chantal Boucher directrice générale
et secrétaire trésorière**